

# **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2024**

**Date de convocation : 30 octobre 2024**

**Date d'affichage : 30 octobre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre et le cinq novembre à 20 heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

**Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Anne-Lise CALABRIN - Ghislaine BARTHELON - Sébastien CARMET - Frédéric BERNE - Virginie TARDY - Jérôme GUILLOUD - Séverine CAPOGNA**

**Absents, excusés : Carole MOTTUEL - Pierre FERRIER - Sébastien RUAZ - Annabelle MORILLAS**

**Procurations : Annabelle MORILLAS à Séverine CAPOGNA**

Anne-Lise CALABRIN a été nommée secrétaire de séance.

## **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 15 octobre 2024
- Approbation de la modification des statuts de Valence Romans Agglo
- Approbation de l'adhésion de la commune de Tersanne au Syndicat des eaux de l'Herbasse
- Questions diverses

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2024**

Lecture est faite par le Maire

Concernant les précédents points à l'ordre du jour :

- L'avis favorable de la commune sur les Zones d'accélération des énergies renouvelables retenues par les services de l'Etat a été transmis à la DDT
- L'accord pour l'acquisition de l'euro symbolique de la parcelle A 1031 située Rue du Chalon a été donné au notaire et au propriétaire.
- La délibération actant la présentation en séance des rapports sur le prix et la qualité des services des déchets, de l'eau potable et de l'assainissement a bien été transmise à Valence Romans Agglo

Approuvé à l'unanimité

## **APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE VALENCE ROMANS AGGLO**

Par délibération du 9 octobre 2024, le Conseil communautaire de Valence Romans Agglo a approuvé la modification des statuts de la Communauté d'agglomération.

Ces modifications portent d'une part sur l'ajout en compétence facultative de la prise en charge et du versement de la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours. Ce financement est aujourd'hui partagé entre le Département et les communes qui paient en fonction de la proximité du service. Il est proposé qu'à compter du 1er janvier 2025 ce financement soit assuré par la fiscalité de Valence Romans Agglo sans notion de proximité de service. Cela avait déjà été en débat sous le précédent mandat ; la prise en charge du financement du SDIS (environ 16 000 € en 2024 pour St Michel) ne serait ainsi plus assurée par les communes mais par l'Agglo.

D'autre part, il est apporté une modification à la rédaction de la compétence facultative « *France Services : gestion de multisites* (et non d'un multisite comme mentionné actuellement) *au sein des médiathèques communautaires* ».

Par ailleurs, Valence Romans Agglo exerce aujourd'hui une compétence facultative « *voirie – mobilier urbain* » qui comprend les voiries des zones d'activité, les aires de covoiturage et les parcs relais prévus au Plan de déplacement urbain ainsi que le mobilier urbain affecté au transport de voyageurs (abribus et poteaux d'arrêt). La communauté d'agglomération souhaite aujourd'hui étendre l'exercice de cette compétence aux types de voies suivantes :

- Les voies d'intérêt communautaire cyclables définies par le Plan Vélo Intercommunal,
- Les voies pour bus à haut niveau de service et pour transport collectif en site propre du schéma intercommunal.

Pour ce faire, il convient d'adopter la compétence supplémentaire « *création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire* » définie à l'article L5216-5 II du CGCT.

Cette compétence étant subordonnée à la reconnaissance de l'intérêt communautaire, celui-ci sera défini avec l'ensemble de ces éléments, par une prochaine délibération du Conseil communautaire. Du fait de la prise de cette nouvelle compétence supplémentaire, la compétence facultative « *Voirie - Mobilier urbain* » devient sans objet et sera supprimée.

Après l'approbation du conseil communautaire, les communes doivent se prononcer favorablement ou s'opposer à ces modifications de statuts.

Le conseil municipal approuve la modification des statuts de Valence Romans Agglo.

Voté à l'unanimité

## **APPROBATION DE L'ADHESION DE LA COMMUNE DE TERSANNE AU SYNDICAT DES EAUX DE L'HERBASSE**

Le 2 avril 2024, le comité syndical du SIEH a accepté l'adhésion de la commune de Tersanne au syndicat. Les conseils municipaux des communes membres doivent désormais se prononcer et accepter ou pas cette nouvelle adhésion.

Le SIEH fournit déjà de l'eau à la commune de Tersanne, en parallèle de son adhésion au Syndicat des eaux de la Veauce.

Le conseil municipal approuve l'adhésion de la commune de Tersanne au SIEH.

Voté à l'unanimité

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Urbanisme**

Point sur les dossiers traités depuis début octobre :

- Dépôts :
  - CUa pour la vente de parcelles Quartier La Guerre
  - 2 CUa dans le cadre d'une succession pour une parcelle Quartier Les Saines et deux parcelles Quartier Le Colombier
- Décisions :
  - Néant

### **Repas des anciens et colis**

La commande a été faite auprès de l'Odysée pour la réalisation du repas de fin d'année. L'apéritif, le fromage, les boissons et le dessert restent encore à prévoir.

De même, cette année encore, la réalisation des colis sera assurée par Carole MOTTUEL et La Ferme du Coin à Pizançon.

Les courriers d'invitations aux habitants de plus de 65 ans concernés ont été envoyés le vendredi 18 octobre. La date limite de réponse est fixée au 20 novembre. Un mail sera envoyé à tous les conseillers pour savoir qui souhaite venir manger et aider à cette occasion.

### **PCS**

Le PCS est en cours de finalisation.

D'ultimes actions sont à prévoir pour finaliser les points suivants :

- Présenter aux « personnes ressources » le contenu du PCS et leur rôle en son sein : une invitation sera envoyée pour une réunion le mercredi 27 novembre à 20h30
- Prévoir le circuit voiture pour donner l'alerte
- Acheter le petit matériel prévu.

Concernant le groupe électrogène, entre un groupe à essence dont le prix est d'environ 3 000 € et un groupe gazole à 7 000 €, il est décidé de s'orienter vers un groupe essence, moins onéreux et plus maniable qui pourra également être utilisé à l'occasion par l'agent technique.

Arrivée de Séverine CAPOGNA

### **Travaux Rue du Chalon**

Les travaux de la Rue du Chalon ont commencé le lundi 28 octobre. Les réunions de chantier ont lieu tous les lundis à 14h.

Le terrassement est en cours ; les bordures et avaloirs devraient être installés d'ici la fin de semaine, si le beau temps perdure.

## **Travaux en cours**

Plusieurs travaux ou commandes sont en cours avec une réalisation dans les prochaines semaines :

- Peinture de la Salle du Conseil municipal : travaux prévus dans la semaine du 25 novembre
- Travaux d'isolation du plafond de la Salle de la cour de la mairie : travaux commandés pour la fin de l'année mais ne devraient être réalisés que début 2025
- Equipements fitness : la commande a été passée début septembre pour une livraison avec installation au printemps 2025
- Les travaux relatifs à la toiture de la bascule, du local derrière la mairie et du préau de la MAM auraient dû débiter en octobre. L'entreprise Descombes Charpente va être contactée à nouveau.
- Les travaux pour changer les fenêtres à la Cure devraient avoir lieu en ce mois de novembre
- Les travaux de finalisation de la cuisine de la mairie (placard) pourraient être réalisés d'ici la fin de l'année 2024 ou début 2025.
- La commande pour une table de ping-pong et des bancs (deux bancs tripodes et un banc avec dossier) pour la cour de l'école a été passée mi-octobre. Les délais de livraison sont de quatre à six semaines. Dans la cour de l'école, il reste également l'arbre à planter. Il faut voir avec la directrice de l'école pour prévoir de le faire en présence des enfants.

## **Pose des guirlandes**

Il est convenu de se retrouver le samedi 30 novembre à 8h à la Boulangerie pour la pose des guirlandes de Noël. Un mail sera envoyé à tous les conseillers municipaux et l'agent technique sera également sollicité.

## **Cérémonie du 11 novembre**

La commémoration du 11 novembre aura lieu à 11 heures au cimetière. La gerbe a été commandée.

## **Bulletin municipal**

Le bulletin municipal est en cours de rédaction.

## **Enseigne « mairie »**

Le visuel préparé par l'artisan est présenté en mairie. A l'unanimité, le projet est retoqué ; il est demandé à l'artisan un nouveau projet avec le mot « mairie » écrit en attaché, dans le même esprit que l'enseigne sur l'école.

## **Divers**

- Nicolas DARAGON a fait parvenir un courrier en mairie pour informer les élus que l'Agglo, en partenariat avec la chambre d'agriculture, propose une aide aux agriculteurs dans le cadre de l'épidémie de fièvre catarrhale ovine.

- L'Etat a notifié les paramètres utilisés pour calculer le versement de la DGF de l'année 2024. Pour information, la modification de la longueur de la voirie communale a bien été prise en compte.
- Des prélèvements d'eau inopinés organisés par l'ARS dans le cadre de la surveillance de la qualité de l'eau potable ont été réalisés dans la cuisine de la mairie. Le SIEH est en train de prendre des mesures (chlore dans le réservoir) pour corriger un seuil légèrement supérieur à la limite de qualité attendue en matière d'eau potable. L'eau reste consommable, d'autant plus que la méthode de prélèvement questionne le SIEH et que l'évier de la mairie est très peu utilisé et pourrait fausser le résultat final.
- Un constat de fuite a été réalisé en présence de VRH et du Président du Comité des Fêtes dans le garage mis à disposition du Comité des Fêtes au Métan. VRH doit mandater une entreprise pour réaliser des travaux.
- La Toussaint s'est bien passée ; le cimetière était propre. Il a été signalé, comme l'an dernier, au moins un vol de fleurs.
- Une corvée de nettoyage des chemins est à prévoir : la date est fixée au 22 mars 2025.
- Au regard des difficultés à récupérer des blocs béton lors de la fête du village, il est proposé de se renseigner pour que la mairie en achète. Cela pourrait faire l'objet d'un achat mutualisé avec les communes du G11.

### **Prochaines dates**

- Manifestations à venir :
  - Concert organisé par la Bibliothèque de Montmiral le samedi 9 novembre à l'Espace du Bagnol
  - Journée sport et bien-être organisé par l'association LCDC le dimanche 17 novembre toute la journée à l'Espace du Bagnol
  - Soirée Beaujolais nouveau du Club de la Savasse le jeudi 21 novembre à l'Espace du Bagnol à partir de 19h
- Invitation à la célébration des 50 ans d'existence de l'Adil26 le jeudi 14 novembre de 14h à 17h à Valence
- Invitation au vernissage du 49<sup>ème</sup> salon des Picturales à Bourg-de-Péage le vendredi 15 novembre à 19h
- Comité consultatif de l'éclairage public le lundi 2 décembre à 18h30 à Portes-lès-Valence
- Invitation à un moment de convivialité chez Chambard à St Marcellin le 6 décembre toute la journée à partir de 10h
- Comité de pilotage sur le Plan de déplacement urbain par Valence Romans Mobilités le lundi 9 décembre de 14h à 16h à Valence
- Prochain conseil municipal : le mardi 3 décembre

### **Tour des commissions**

- Commission cadre de vie :
  - La prochaine réunion est prévue le 20 novembre.
- Urbanisme :
  - Un rendez-vous a eu lieu en mairie avec des administrés qui souhaitent construire Côte Maréchale en zone non constructible. Il leur a été confirmé qu'actuellement, en zone non constructible de la carte

communale, une extension est possible mais pas une construction nouvelle. Cela pourrait évoluer en cas de révision de la carte communale, à partir de 2027.

- SIVOS :

- Les entretiens individuels des agents sont en cours.
- La prochaine réunion du Conseil syndical sera le 19 novembre ; le premier Conseil d'école de l'année aura lieu le mardi 12 novembre.

### **Compte rendu du G11 du 19 octobre**

Le dernier G11 s'est tenu à Geysans le samedi 19 octobre. Ont notamment été abordés les points suivants :

- L'association Maisons paysannes était présente pour proposer une exposition et des conseils sur la rénovation de bâtiments anciens.
- L'accueil d'un enfant en situation de handicap et la convention à signer désormais avec l'éducation nationale pour la participation financière de l'Etat à la présence d'un AESH sur le temps périscolaire.
- Le bilan du Chemin des Artistes : la fréquentation a baissé cette année. Une réflexion est en cours pour alterner entre les communes.
- La sécurité pendant les manifestations : il est nécessaire d'augmenter les services de sécurité lors des événements et de bien prévoir un plan de sécurité avec la gendarmerie.
- Il a été envisagé la possibilité de faire un achat groupé pour acheter et mettre en place des « œils-de-chat » sur les voiries (dispositif rétroréfléchissant inséré dans la chaussée)
- Chaque commune a annoncé la date de ses vœux à la population.
- Il a été également question de l'obligation de débroussaillage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.

**Le Maire**  
**Pierre COLOMB**

**La Secrétaire de séance**  
**Anne-Lise CALABRIN**